

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société	SA AUPLATA MINING GROUP				
Adresse du principal établissement	ZI Dégrad des Cannes 97354 Remire-Montjoly				
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2013				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit	17 452 009
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>	Autre dispositif	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
					Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
<input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					
<input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	FACILIOREM AUDIT ET EXPERTISE 32 RUE VITRUEVE 75020 PARIS			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2020

Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
⑤	⑥	⑦	⑧				
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX	1 192 570	CQ	484 459	708 111
Concessions, brevets et droits similaires	AF	866 990	AG	815 737	51 253
Fonds commercial (1)	AH	3 688 761	AI	3 688 761	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	46 528	AK		46 528
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	1	AO		1
Constructions	AP	31 441 436	AQ	9 010 230	22 431 206
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 566 146	AS	3 532 499	2 033 647
Autres immobilisations corporelles	AT	1 162 554	AU	557 546	605 008
Immobilisations en cours	AV	988 791	AW		988 791
Avances et acomptes (2)	AX	2 993	AY		2 993
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	223 433 692	CV	53 161 469	170 272 223
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	3 997 399	BE	3 753 935	243 464
Prêts (2)	BF		BG		10 863 638
Autres immobilisations financières (2)	BH	15 675	BI		15 675
TOTAL II	BJ	272 403 536	BK	75 004 636	197 398 900
Matières premières, approvisionnements	BL	425 849	BM		425 849
En cours de production : - de biens	BN	984 730	BO		984 730
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV	14 437	BW		14 437
Clients et comptes rattachés (3)	BX	1 236 222	BY	579 588	656 635
Autres créances (3)	BZ	20 359 350	CA	19 744 328	615 022
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	2 095	CG		2 095
Charges constatées d'avance (3)	CH	49 872	CI		49 872
TOTAL III	CJ	23 072 556	CK	20 323 915	2 748 640
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN	8 492		8 492	8 137
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	295 484 584	IA	95 328 552	200 156 032
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

			Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	137 104 250	DA	137 104 250	191 945 949	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	43 179	43 179	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	1 158	1 158	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG			
Report à nouveau			DH	-3 669 596	-1 442 326	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-17 409 763	-57 068 969	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	116 069 229	133 478 991	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP	850 512	365 949	
Provisions pour charges			DQ	2 453 400	1 858 300	
		TOTAL III	DR	3 303 912	2 224 249	
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	585 971	283 361	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	63 611 747	35 635 423	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 804 058	10 031 042	
Dettes fiscales et sociales			DY	2 778 302	1 288 002	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	5 435 335	1 929 763	
Autres dettes			EA	525 132	599 929	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		TOTAL IV	EC	80 740 547	49 767 519	
Écarts de conversion passif			V	ED	42 346	2 916
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	200 156 032	185 473 675	

Renvois :						
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB			
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
(2) Dont écart de réévaluation libre			ID			
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)			IE			
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	80 740 547	49 767 519	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			EH	579 694	272 498	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2019
	FA		FB		FC		
Ventes de marchandises							
Production vendue :							
- biens	FD	1 175 782	FE		FF	1 175 782	49 700
- services	FG	116 437	FH		FI	116 437	457 152
Chiffre d'affaires net	FJ	1 292 220	FK		FL	1 292 220	506 851
Production stockée					FM	984 730	
Production immobilisée					FN	1 025 972	3 297 977
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	147 586	59 227
Autres produits (1) (11)					FQ	375 213	109
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 825 720	3 864 164
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	1 047 605	971 937
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	58 800	-386 675
Autres achats et charges externes (3)					FW	4 844 080	9 164 234
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	128 093	70 606
Salaires et traitements					FY	3 586 949	2 012 932
Charges sociales (10)					FZ	1 236 057	796 872
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	2 567 619	1 135 274
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	85 693	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	646 100	151 800
Autres charges (12)					GE	566 797	406 189
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	14 767 794	14 323 169
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-10 942 074	-10 459 005
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ	296 762	324 219
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	43 359	
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	12 269 675	4 949 458
Différences positives de change					GN	9	1 824
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	12 609 805	5 275 501
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	899 231	51 232 615
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 564 794	5 086 449
Différences négatives de change					GS	29 378	50 380
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	8 493 403	56 369 444
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	4 116 403	-51 093 943
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-6 825 671	-61 552 948

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		31/12/2020		31/12/2019
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	393 172	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	9 449 918	3 069 287
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		882 352
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 843 090	3 951 639
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	113 618	154 587
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	19 801 084	4 783 124
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	512 478	365 949
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 427 181	5 303 660
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-10 584 091	-1 352 020
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
	Impôts sur les bénéfices X	HK		-5 835 999
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	26 278 615	13 091 305
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	43 688 378	70 160 274
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-17 409 763	-57 068 969
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	110 587	347 428
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	11 021	102 150
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1	96 586	59 227
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	-3 741	75 451
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles :			
	facultatives A6			
	obligatoires A9			
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
EDENRED- AJST CIRCULARISATION		3 033
CESSION BULLDOZER / DUMPER/PELLETEU		410 000
CESSION AGENCE DE TRAVAUX PUBLICS ET		75 000
Remb dette Evangelista		4 135 978
Prix de cession 20 375 276 actions pour remb de		4 828 940
DELAIS PRESCRIPTION CPTE 4486-5ANS		230 446
REPRISE DETTE SUITE CONdamnATION		159 693
Amendes & pénalités	41 364	
Autres charges exceptionnelles - régul	-2 022	
Apport des données BE à JV Bon Espoir	977 951	
IMMO EN COURS RECUT VALEUR INTEGRAL	198 626	
1072-Cession d'immobilisation du 10/01/2020	79 389	
cession 21 928 608 actions AMG pour remb dette	9 593 766	
cession 20 375 276 actions pour remb de la dette	8 914 183	
VCEAC - Cautions diverses	37 170	
SAISIE ATTR LITIGE DUKE PROV	74 277	
1610-Mise au rebut du 01/09/2020	10 659	
1617-Mise au rebut du 30/09/2020	17 256	
DOTAT PROV Licenciement éco SUWARDJO	198 645	
DOTAT PROV LICENCIEMENT ECO- JUGT E	18 000	
DOTAT PROV SBTPE (fact en partie / dot comp	267 917	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations				
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements		
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 167 464	D8		D9	800	
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	4 555 751	KE		KF		
Immobilisations corporelles										
Terrains				KG	1	KH		KI		
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KK		KL		
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM	28 268 657	KN		KO	13 680	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP	3 094 297	KQ		KR	70 802	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants) M3				KS	5 247 535	KT		KU	583 514	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	120 249	KW		KX	22 567	
	- Matériel de transport			KY	768 978	KZ		LA	102 717	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	134 597	LC		LD	39 522	
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours				LH	333 956	LI		LJ		
Avances et acomptes				LK	2 993	LL		LM		
TOTAL III				LN	37 971 263	LO		LP	832 802	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	170 119 337	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	27 907 399	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	18 556 799	1U		1V		
TOTAL IV				LQ	216 583 535	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	260 278 013	ØH		ØJ	833 602	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence		
				Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN	-65 982	CØ	41 676	DØ	1 192 570	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO	-46 528	LV		LW	4 602 279	IX
Immobilisations corporelles										
Terrains				IP		LX		LY	1	LZ
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA		MB		
	- Sur sol d'autrui			IR		MD	28 282 337	ME		
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		6 000	IS		MG	3 159 099	MH		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	164 902	MJ	100 000	MK	5 566 146	ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU		MM	142 816	MN		
	- Matériel de transport		27 766	IV		MP	843 929	MQ		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		-1 690	IW		MS	175 809	MT		
	- Emballages récupérables et divers			IX		MV		MW		
Immobilisations corporelles en cours				MY	-654 835	MZ		NA	988 791	NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE	2 993	NF
TOTAL III				IY	-457 857	NG	100 000	NH	39 161 921	NI
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				I0	-53 314 355	ØX		ØY	223 433 692	ØZ
Autres titres immobilisés				I1	23 910 000	2B		2C	3 997 399	2D
Prêts et autres immobilisations financières				I2	18 541 125	2E		2F	15 675	2G
TOTAL IV				I3	-10 863 230	NJ		NK	227 446 765	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	-11 433 598	ØK	141 677	ØL	272 403 536	ØM

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)										
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	379 537	EL	104 922	EM		EN	484 459
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	802 624	PF	13 114	PG		PH	815 737
Terrains			PI				PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre		PM				PN		PQ	
	- sur sol d'autrui		PR	283 350		1 594 773	PT		PU	1 878 123
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV	1 522 643		336 939	PX		PY	1 859 582
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	729 234		437 523	QB	38 599	QC	1 128 158
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements divers		QD			1 487	QE		QF	1 487
	- matériel de transport		QH	228 010		86 563	QI		QJ	314 573
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	56 343		38 202	QM		QN	94 546
	- emballages récupérables et divers		QP				QR		QS	
TOTAL III			QU	2 819 580		2 495 487	QW	38 599	QX	5 276 468
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	4 001 741		2 613 523	OQ	38 599	OR	6 576 665

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Différentiel de durée et autres Colonne ①	Mode dégressif Colonne ②	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③	Différentiel de durée et autres Colonne ④	Mode dégressif Colonne ⑤	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
C o n s t r u	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
A u t	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6			
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			
i m m o	- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			
	- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ			
Total général non ventilé (NS + NT + NU)										
Total général non ventilé (NW - NY)										

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④				
Provisions réglementées								
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO				
Provisions pour prêts d'installation	3Y	TK	TL	TM				
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
Provisions pour risques et charges								
- Litiges	4A	365 949	4B	484 563	4C	4D	850 512	
- Garanties données aux clients	4E		4F		4G	4H		
- Pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	4M		
- Amendes et pénalités	4N		4P		4R	4S		
- Pertes de change	4T		4U		4V	4W		
- Pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A		
- Impôts (à détailler)	5B		5C		5D	5E		
- Renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J	5K		
- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER		
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S		5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	1 858 300	5W	646 100	5X	51 000	5Y	2 453 400
TOTAL II	5Z	2 224 249	TV	1 130 663	TW	51 000	TX	3 303 912
Provisions pour dépréciation								
- Incorporelles	6A	3 688 761	6B		6C	6D	3 688 761	
- Corporelles	6E	7 823 807	6F		6G	6H	7 823 807	
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02		03		04	05		
- Titres de participation	9U	53 161 469	9V		9W	9X	53 161 469	
- Autres immo. financières (à détailler)	06	14 875 769	07		08	11 121 834	09	3 753 935
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S		
Sur comptes clients	6T	493 895	6U	85 693	6V	6W	579 588	
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	19 992 938	6Y	899 231	6Z	1 147 841	7A	19 744 328
TOTAL III	7B	100 036 639	TY	984 924	TZ	12 269 675	UA	88 751 887
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	102 260 888	UB	2 115 586	UC	12 320 675	UD	92 055 798
Dont dotations et reprises :								
- D'exploitation			UE	731 793	UF	51 000		
- Financières			UG	899 231	UH	12 269 675		
- Exceptionnelles			UJ	484 563	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice							1O	

DÉTAILS - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex
Provisions pour réhabilitations et démantèlement	1 858 300	646 100	51 000	2 453 400

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex
Rep prov suite à la cession d'actions propres	7 644 311		7 644 311	
REPRISE REDUCTION VALEUR PARTICIPAT	3 450 000		3 450 000	
Reprise prov Element ASA	3 781 458		27 523	3 753 935

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex
Dépréciations Comptes courants groupe	19 992 939	899 231	1 147 842	19 744 328

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
Autres immobilisations financières	UT	15 675	UV		UW	15 675	
Clients douteux ou litigieux	VA	1 024 898		1 024 898			
Autres créances clients	UX	211 324		211 324			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO		ZI				
Personnel et comptes rattachés	UY	877		877			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	- Impôts sur les bénéfiques		VM				
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée		VB				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
	- Divers		VP				
Groupe et associés (2)	VC	19 774 202		19 774 202			
Débiteurs divers	VR	584 270		584 270			
Charges constatées d'avance	VS	49 872		49 872			
TOTAL	VT	21 661 118	VU	21 645 444	VV	15 675	
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					VD		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					VE	18 507 950	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF		

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	579 694		579 694					
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	6 277		6 277					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	132 376		132 376					
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 804 058		7 804 058					
Personnel et comptes rattachés	8C	595 674		595 674					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	2 119 171		2 119 171					
	- Impôts sur les bénéfiques		8E						
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée		VW						
	- Obligations cautionnées		VX						
	- Autres impôts, taxes et ass.	63 458	VQ	63 458					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	5 435 335		5 435 335					
Groupe et associés (2)	VI	63 479 371		63 479 371					
Autres dettes	8K	525 132		525 132					
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ								
Produits constatés d'avance	8L								
TOTAL	VY	80 740 547	VZ	80 740 547					
Renvois :									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice						VJ			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice						VK	3 404 956		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)						VL			

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS						31/12/2020	
Bénéfice comptable de l'exercice						WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG		XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		XW	41 364
Amendes et pénalités	WJ	41 364	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	
Impôt sur les sociétés						I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	
- Imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme						WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)						XR	
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW			
- Déficit étranger antér. déduit par les PME dont :	SX		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ	1 064 231
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	1 105 595
II - DÉDUCTIONS							
Perte comptable de l'exercice						WS	17 409 763
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice						WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)						WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)						WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %						WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
- Imputées sur déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation							
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
Majoration d'amortissement						XD	
Abattement sur les bénéficiés et exonérations							
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9		Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB			
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3			
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE(44 octies & 44 oct. A)	0V		XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC			
Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP			
Entreprises nouvelles (44 sexies)						L2	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)						XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)						X9	
Déductions diverses (à détailler)	YA		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA		Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB			
Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC		Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD		XG	1 147 841
Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI		Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL			
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)						YH	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL							
TOTAL II						XH	18 557 604
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							
				Bénéfice (I - II)	XI		
				Déficit (II - I)		XI	17 452 009
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	17 452 009

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		94 439 821
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		94 439 821
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		17 452 009
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		111 891 830
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		452 232
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-1 442 326	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-57 068 969	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E	54 841 700	Report à nouveau	ZG	-3 669 596
TOTAL I	0F	-3 669 596	TOTAL II	ZH	-3 669 596

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2020	31/12/2019
Engagements					
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détail des postes					
- Sous-traitance			YT	901 363	2 259 834
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	310 147	XQ	489 157	1 123 986
Autres achats et charges externes :			YU	77 450	227 179
- Personnel extérieur à l'entreprise			SS	1 559 384	2 297 892
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			YV	1 789	578 621
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			ST	1 814 937	2 676 723
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052			ZI	4 844 080	9 164 234
Impôts et taxes :			YW	21 985	
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	106 108	70 606
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052			YX	128 093	70 606
TVA					
Montant de la TVA collectée			YY		
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ		
Divers					
Montant brut des salaires			0B	3 401 880	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	2.37 %	2.37 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR
					Oui
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		
Régime de groupe					
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	-17 452 009	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations
Groupe : résultat d'ensemble	JD	-17 882 278	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations
			Sté mère/filiale ?	JH	Société mère
					N° SIRET société mère
					J

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
SNC GAIA 34/DUMPER BELL B30D T	01/10/2010					
FORAGE GUYANE/FOREUSE MOBIL	06/10/2010					
DG - CN195 - PELLE HIT ZX330 Immo	01/09/2016					
MDG - Bouteur LIEBHERR PR744LGP	31/12/2018	100 000		20 611		79 389
INNOVEXPLO ESTIMATION RESSOU	28/03/2019	16 576		16 576		
INNOVEXPLO N°4943 DU 17/04/2019	01/07/2019	25 100		25 100		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩	19 %	15 % ou 12,8 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑪
SNC GAIA 34/T	75 000	75 000	75 000				
FORAGE GUY.	135 000	135 000	135 000				
DG - CN195 - P	135 000	135 000	135 000				
MDG - Bouteur	140 000	60 611	60 611				
INNOVEXPLO							
INNOVEXPLO							
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés				+			
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+			
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+			
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+			
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL			405 611				
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de		N-1		
			N-2		
			N-1		
			N-2		
			N-3		
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de		N-4		
			N-5		
			N-6		
			N-8		
			N-9		
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		<input type="checkbox"/>
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
	À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	79
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 292 220
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	96 586
	TOTAL I	1 388 805
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	375 213
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	1 025 972
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 064 575
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL II	2 465 760
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	1 047 605
Variation négative des stocks	OQ	138 646
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	4 343 902
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	179 011
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	566 797
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	770 966
	TOTAL III	7 046 927
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG -3 192 361
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 388 805
Effectifs au sens de la CVAE	EY	79
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2020
Date de cessation	au	31/12/2020
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑰ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

N° SIREN	331477158
Dénomination de l'entreprise	AUPLATA MINING GROUP
- N°, Type et nom de voie	ZI Dégrad des Cannes
Adresse : - Code postal	97354
- Ville	Remire-Montjoly

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	180 517 834
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SA	Dénomination	EHGO			
N° SIREN (si société établie en France)	000000000	% de détention	19.98	Nb de parts ou d'actions	135 358 324	
Adresse :	N° et Voie			Pays	FR	
	Code postal	Commune				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie			Pays	
	Code postal	Commune			

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

N° SIREN	331477158
Dénomination de l'entreprise	AUPLATA MINING GROUP
- N°, Type et nom de voie	ZI Dégrad des Cannes
Adresse : - Code postal	97354
- Ville	Remire-Montjoly

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	4
--	---

Forme juridique	SASU	Dénomination	SOCIETE MINIERE YAOU DORLIN		
N° SIREN (si société établie en France)	422052514		% de détention	100.00	
Adresse :	N° et voie	ZI DEGRAD DES CANNES			Pays FR
	Code postal	97354	Commune	REMIRE MONTJOLY (GUYANE)	
Forme juridique	SARL	Dénomination	ARMINA RESSOURCES MINIERES		
N° SIREN (si société établie en France)	401802863		% de détention	100.00	
Adresse :	N° et voie	ZI DEGRAD DES CANNES			Pays FR
	Code postal	97354	Commune	REMIRE MONTJOLY (GUYANE)	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VERDAL REFORESTAGE		
N° SIREN (si société établie en France)	539164418		% de détention	66.00	
Adresse :	N° et voie	ZI DEGRAD DES CANNES			Pays FR
	Code postal	97354	Commune	REMIRE MONTJOLY (GUYANE)	
Forme juridique	SA	Dénomination	OSEAD MINING COTE D'IVOIRE		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	50.00	
Adresse :	N° et voie	06 BP 1334			Pays CI
	Code postal	99999	Commune	ABIDJAN	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :		
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL	
- Complément de distribution	SIE CAYENNE	
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le : 31/12/2020

I - RÉINTÉGRATIONS		
Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)	E2	1 105 595
Réintégration des charges financières selon l'article 212 bis CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	
TOTAL I	E3	1 105 595

II - DÉDUCTIONS		
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	17 409 763
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E5	1 147 841
- Imposées au taux de 19 %	EY	
- Imposées au taux de 15 %	E6	
Plus-values nettes - Imposées au taux de 0 %	EZ	
à long terme : - Imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
- Imputées sur les déficits antérieurs	E8	
- Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I9	
TOTAL II	F1	18 557 604

III - RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	Bénéfice (I - II)	F2	
	Déficit (II - I)	F3	17 452 009
Déficit de l'exercice reporté en arrière		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		F6	
Résultat fiscal :	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	17 452 009

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES
À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par chaque société du groupe)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL		
- Complément de distribution	SIE CAYENNE		
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE	
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice :	- relevant du taux de 19 %		
	- relevant du taux de 15 %		
	- relevant du taux de 0 %		
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)			

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	94 439 822
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	94 439 822
Déficit de l'exercice	H8	17 452 009
Total des déficits restant à reporter		H9 111 891 831

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		A 19 % ou 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 et 0 bis) (1)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			(2) (3)			
	N-2			(2) (3)			
	N-3			(2) (3)			
	N-4			(2) (3)			
	N-5			(2) (3)			
	N-6			(2) (3)			
	N-7			(2) (3)			
	N-8			(2) (3)			
	N-9			(2) (3)			
	N-10			(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pouchaque société membre concernée par ces rectifications. Unécopie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cettadernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe		AUPLATA MINING GROUP		33147715800140				
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :		1555 ROUTE DE BADUEL SIE CAYENNE BP 6004 CAYENNE						
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input type="checkbox"/>				
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.		Déficit et déduct.			
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble			CA	CB	17 452 009			
Jetons de présence réintégré pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)			CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)				CE				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créancesou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CF	CG				
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)			CH	CJ				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undeciespour des opérations intra-groupe			CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit communafférents à certaines cessions d'immobilisations et nonretenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223F alinéa 1 du CGI)			CM	CN				
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des élémentsd'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article223 F du CGI et reprises correspondantes			DU	DV				
Suppléments d'amortissements pratiqués par la sociétécessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cessiondont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenupour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)			CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit communafférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pasété retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)			CR	CS				
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissementsprovenant de la réévaluation d'immobilisations entre le31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe			CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisationsréévaluées			CU					
Autres régularisations (à détailler)			CV	CW				
TOTAL			CX	CY	17 452 009			
BÉNÉFICE (CX - CY)			OU		DÉFICIT (CY - CX)			
					DA			
					17 452 009			
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME			Cession d'immobilisations					
			Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
			Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettesd'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3		
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société etreprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7		
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI etreprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4		
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8		
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC		
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG		
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9				
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6			
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4		
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 %(art 210 E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société		SA AUPLATA MINING GROUP			
Adresse du principal établissement		ZI Dégrad des Cannes 97354 Remire-Montjoly			
Adresse du siège social, si différent					
Ancienne Adresse en cas de changement					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		01/01/2013			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées : Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 31%		0		Bénéfice imposable au taux de 15%	
Bénéfice imposable au taux de 28%				Déficit 17 882 278	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
PV à long terme imposables au taux de 15%					
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>		Jeune entreprise innovante <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Autre dispositif <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
		dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
		Recettes net. soumises à la contrib. 2,5% <input type="checkbox"/>			
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui <input type="checkbox"/>		Si oui, nom du logiciel utilisé : Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF <input type="checkbox"/>
Nom et adresse :					
- du Comptable :		Indép. FACILIOREM AUDIT ET EXPERTISE 32 RUE VITRUVÉ 75020 PARIS			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pouchaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe	SAS SOCIETE MINIERE YAOU DORLIN		42205251400086			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :						
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.	Déficit et déduct.		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	404 161		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX		CY	404 161		
BÉNÉFICE (CX - CY)	OU	DÉFICIT (CY - CX)	CZ	DA		
				404 161		
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 % (art 210 E, 210 F , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe	ARMINA RESSOURCES MINIERES SARL		40180286300043			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :						
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.	Déficit et déduct.		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	5 351 843	CB			
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	5 377 951		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX	5 351 843	CY	5 377 951		
BÉNÉFICE (CX - CY)	OU	DÉFICIT (CY - CX)	CZ	DA		
				26 108		
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %	Plus-values à 19 % (art 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES
NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination / SIRET de la société intégrée ou du groupe	AUPLATA MINING GROUP		33147715800140			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	1555 ROUTE DE BADUEL SIE CAYENNE BP 6004 CAYENNE					
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020	Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input checked="" type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT			Bénéfice et réint.	Déficit et déduct.		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	5 351 843	CB	17 856 170		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	5 377 951		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31.12.86 et la date de l'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
TOTAL	CX	5 351 843	CY	23 234 121		
BÉNÉFICE (CX - CY)	OU	DÉFICIT (CY - CX)	CZ	17 882 278		
B - PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
PV et MV nettes à LT retenues pour la détermination des PV et MV nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
Sous-total	BS	ED	EE	A8	EF	EG
Total PV (BS - A8) ou MV (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
Total PV (ED - EF) ou MV (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
Total PV (EE - EG) ou MV (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	Plus-values à 19 % (art 210 E, 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, FUSION OU SCISSION DE LA STE MEMBRE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par lasociété mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaquesociété membre concernée par ces rectifications. Une copie del'état établi par la société mère pour la société concernéest jointe à la déclaration de résultats de cette dernièresociété)

Identification												
Société intégrée ou groupe :												
Forme juridique / Dénomination		AUPLATA MINING GROUP										
Complément de dénomination												
Numéro SIRET		33147715800140										
Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :												
- N°, Type et nom de voie		1555 ROUTE DE BADUEL										
- Complément de distribution		SIE CAYENNE										
- Lieu-dit, hameau												
- Code postal / Ville / Pays		BP 6004		CAYENNE								
Exercice ouvert le :		01/01/2020		Et clos le :		31/12/2020		Cocher la case si la déclaration concerne la société mère : <input checked="" type="checkbox"/>				
A - RÉSULTAT							Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe							FA		FB			
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019							FD		FE			
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant des articles 223 F du CGI, à déduire lors de la sortie du groupe									FZ			
Autres régularisations (à détailler)							FG		FH			
TOTAL							FK		FL			
BÉNÉFICE (2) (FK - FL) OU DÉFICIT (FL - FK)							FM		FN			
B - PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations					Moins-values et déductions						
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des PV ou MV à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous-total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total plus-values (GD - GI) ou moins-values (GI - GD) taux de 19 %	GE						GJ					
Total plus-values (G4 - G6) ou moins-values (G6 - G4) taux de 15 % (2)			E8						E6			
Plus-values (G5 - G7) ou moins-values (G7 - G5) taux de 0 % (2)					E7						E5	
Renvois :												
(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.												
(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur cessommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.												
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.												

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS QUI ONT CESSÉ
D'ÊTRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Exercice clos le 31/12/2020

Identification			
Dénomination de la société mère	AUPLATA MINING GROUP		
Numéro SIREN de la société mère	33 1477158		
Exercice ouvert le	01/01/2020	Et clos le	31/12/2020

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte
SASU SOCIETE MINIERE YAOU DOR 422052514 ZI DEGRAD DE CANNES 97354 REMIRE MONTJOLY		NON	100.00	

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titres de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte

II A - Liste des sociétés résidente qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

- Forme juridique / Dénomination - Complément Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS QUI ONT CESSÉ
D'ÊTRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Exercice clos le 31/12/2020

Identification

Dénomination de la société mère	AUPLATA MINING GROUP		
Numéro SIREN de la société mère	33 1477158		
Exercice ouvert le	01/01/2020	Et clos le	31/12/2020

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte
SARL ARMINA RESSOURCES MINIER 401802863 ZI DEGRAD DE CANNES 97354 REMIRE MONTJOLY		NON	100.00	

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titres de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte

II A - Liste des sociétés résidente qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

- Forme juridique / Dénomination - Complément Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS QUI ONT CESSÉ
D'ÊTRE MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Exercice clos le 31/12/2020

Identification			
Dénomination de la société mère	AUPLATA MINING GROUP		
Numéro SIREN de la société mère	33 1477158		
Exercice ouvert le	01/01/2020	Et clos le	31/12/2020

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte
SA AUPLATA MINING GROUP 331477158 ZI DEGRAD DE CANNES 97354 REMIRE MONTJOLY		NON	100.00	

I B - Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titres de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
			Directe	Indirecte

II A - Liste des sociétés résidente qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

- Forme juridique / Dénomination - Complément Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'IF - Forme juridique / Dénomination - Complément de Dénomination / SIREN - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Code Postal / Ville / Pays	Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège) - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	Statut de l'entreprise

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE
À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Identification			
Société mère :			
Forme juridique / Dénomination	SA	AUPLATA MINING GROUP	
Complément de dénomination			
Numéro SIREN	331477158		
Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL		
- Complément de distribution	SIE CAYENNE		
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE	
Exercice clos le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020
Si un tableau 2058 ES est souscrit, cocher la case :	<input type="checkbox"/>	Nombre de sociétés intégrées :	BD

Dénomination et N° SIRET de la société fille	Bénéfice	Déficit	Autres lus-values à 19 % (210E, 238 bis JA, 208C et 219 IV du CGI)	Plus et moins -values à long terme à 19 % (précédé du signe + ou - selon le cas)	Plus et moins -values à long terme à 15 % (précédé du signe + ou - selon le cas)	Plus et moins -values à long terme à 0 % (précédé du signe + ou - selon le cas)
AA /AB	AC	AD	AK	AP	AE	EL
AUPLATA MINING G 33147715800140		17 452 009				
SAS SOCIETE MINIE 42205251400086		404 161				
ARMINA RESSOURC 40180286300043		26 108				
SOUS-TOTAL	BE		BF	17 882 278		
Résultat d'ensemble (Bénéfice AC-AD Déficit AD-AC)	BA		BB	17 882 278		
Autres plus-values à 19 % (Total algébrique de la colonne AK)			AL			
Total des plus ou moins-values				AG	BC	BG

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL		
- Complément de distribution	SIE CAYENNE		
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE	
Exercice clos le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées		HV	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI) (1)		HQ	
Quote-part de frais et charges appliquée au montant brut des plus-values et relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation neutralisées au titre d'un exercice ouvert avant 2019		HI	
Réintégration des charges financières (art. 223 B Al. alinéa 6 du CGI)		HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI		HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe		HZ	
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %		HM	
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)		HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables :	- Bénéfice	HB	
	- Déficit	HC	17 882 278
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble		HD	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble		HN	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		HG	
RÉSULTAT FISCAL :	- Bénéfice	HK	
	- Déficit	HL	17 882 278

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE	19 %		15 %		0 %	
Imposables	IA		Z1		EM	
Imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
Imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
Imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
TOTAL (IB à ID et/ou Z2 à Z4 et/ou EN à EP)	IE		Z5		EQ	
Imposées au taux réduit [(Z1 - Z5) et/ou (EM - EQ) et/ou (IA - IE)]	IF		Z6		ER	

Renvoi :
(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :			
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL		
- Complément de distribution	SIE CAYENNE		
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE	
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le :	31/12/2020
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice :	- relevant du taux de 19 %		
	- relevant du taux de 15 %		
	- relevant du taux de 0 %		
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)			

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	93 877 107
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)	KD	
Déficits reportables (KC - KD)	KE	93 877 107
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	17 882 278
Total des déficits restant à reporter (KE + JC)		JD 111 759 385

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		A 19 % ou 15 %	A 16,5 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 et 0 bis) (1)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N			(2)			
				(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			(2)			
				(3)			
	N-2			(2)			
				(3)			
	N-3			(2)			
				(3)			
	N-4			(2)			
				(3)			
	N-5			(2)			
				(3)			
	N-6			(2)			
			(3)				
N-7			(2)				
			(3)				
N-8			(2)				
			(3)				
N-9			(2)				
			(3)				
N-10			(2)				
			(3)				

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉS ENTRE SOCIÉTÉS DU GROUPE

Exercice clos le 31/12/2020

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Identification		
Société mère :		
Forme juridique / Dénomination	SA AUPLATA MINING GROUP	
Complément de dénomination		
Numéro SIRET	331477158	
Dénomination du SIE	SIE CAYENNE	
Adresse du service des impôts où est déposée la déclaration de résultats :		
- N°, Type et nom de voie	1555 ROUTE DE BADUEL	
- Complément de distribution		
- Lieu-dit, hameau		
- Code postal / Ville / Pays	BP 6004	CAYENNE
Exercice ouvert le :	01/01/2020	Et clos le : 31/12/2020

Suivi des plus-values ou moins-values de cession non retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble au titre d'exercices antérieurs et non encore rapportées ou déduites							
Bien		Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)	(A)	
Numéro	Descriptif du bien					(B)	(C)
NO		NP	NQ	NR	NS		
1	Données géologiques Bon Espoir					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(A) : Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019

(B) : Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée (cocher la case)

(C) : Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3) (cocher la case)

Plus ou moins-values non encore imposées									
NT									
Plus-values				Moins-values				(B)	(C)
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %		
		5 377 951						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Renvois :

(1) Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 N°250.

(2) Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

(3) Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI.

(4) Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du CGI.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31/12/2020

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SA	AUPLATA MINING GROUP	
Complément de dénomination			
N° SIREN	33 1477158		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	ZI Dégrad des Cannes	
	- Complément de distribution	Immeuble Simeg	
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	97354	Remire-Montjoly
Référence d'obligation fiscale	IS2	Code activité NAF	0729Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2020

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2020

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2020

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA AON-ASS INDIVIDUEL ACCIDENT 10/20			621		
CCA ALTICHEM 4 FACT 1656831-1656961-1			42 500		
CCA ATLAS VOY MENDOZA 2212 AU 230120			2 190		
CCA - ALLIANZ ASS AUTO DG860YC			721		
CCA. CAP NORD 600			3 695		
CMD - CCA / CN 519 - TUP			144		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2020

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

**OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL - Etat souscrit par l'entreprise cessionnaire des
droits attachés à un contrat de crédit-bail immobilier**

Article 38 quinquies G de l'annexe III au CGI

Exercice clos le 31/12/2020

Identification de l'entreprise	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

Désignation de l'immeuble objet du contrat	
Désignation de l'immeuble objet du contrat	
Complément de désignation	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays
Date d'acquisition du contrat	
Durée du contrat	
Valeur réelle du terrain à la date d'acquisition du contrat	
Valeur réelle de l'ensemble immobilier à la date d'acquisition du contrat	

**OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL - Etat souscrit par l'entreprise titulaire d'un contrat de crédit-bail
mobilier ou immobilier et qui cède le contrat ou le bien acquis en exécution du contrat**

Article 38 quindecies F de l'annexe III au CGI

Exercice clos le 31/12/2020

Identification de l'entreprise	
Forme juridique / Dénomination	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Code postal / Ville / Pays

Identification du bien objet du contrat	
Désignation du bien objet du contrat	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Code postal / Ville / Pays
Date de souscription ou d'acquisition	
Durée du contrat	
Prix de revient du bien chez le bailleur	
Prix convenu au contrat pour l'acceptation de la promesse unilatérale de vente à l'échéance du contrat	

I - EN CAS DE CESSION D'UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL	
Prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat mobilier	
Ou, prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat immobilier :	- Des constructions
	- Du terrain
Montant des amortissements pratiqués sur les droits afférents au contrat, si celui-ci a été acquis	
Date de cession du contrat	
Prix de cession	

II - EN CAS DE CESSION DU BIEN ACQUIS EN CRÉDIT-BAIL	
Prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat mobilier	
Ou, prix d'acquisition, le cas échéant, du contrat immobilier :	- Des constructions
	- Du terrain
Prix de revient du bien cédé :	- Prix de levée de l'option
	- Prix d'acquisition du contrat
	- Réintégration prévue à l'article 239 sexies C du CGI :
	- Sur éléments amortissables
	- Sur éléments non amortissables
Montant des amortissements pratiqués sur le bien objet du contrat :	- Amortissements pratiqués sur le contrat si celui-ci a été acquis
	- Amortissements pratiqués à compter de la levée d'option d'achat
Date de cession du bien objet du contrat	
Prix de cession :	- Eléments amortissables
	- Eléments non amortissables

**OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER - Cession d'un contrat de Crédit-Bail
Immobilier ou acquisition du bien pris en Crédit-Bail Immobilier**

Article 39 duodecimes A du CGI - Article 38 quindecimes J de l'annexe III au CGI

Exercice clos le 31/12/2020

Désignation du bien objet du crédit-bail

Identification du bailleur

Désignation du bailleur	
Complément de désignation	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

TABLEAU DES LOYERS NON DÉDUITS

Année	Quote-part du loyer prise en compte pour la fixation du prix de vente	Quote-part réputée affectée au financement des éléments amortissables	Quote-part réputée affectée au financement des éléments non amortissables